

AVIS AUX MEMBRES

Nº 2003 - 041 Le 23 juin 2003

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ

CORPORATION FINANCIERE CANADA-VIE (CL) PLAN D'ARRANGEMENT ANTICIPÉ AVEC GREAT WEST LIFECO INC. (GWO)

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE <u>DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC.</u> CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE NON OFFICIEL DES CONDITIONS DU PLAN D'ARRANGEMENT. LA CDCC ET BOURSE DE MONTRÉAL INC. N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.

<u>Plan d'arrangement</u>

Les actionnaires de la Corporation Financière Canada-Vie (« Canada-Vie ») -ont approuvé la proposition de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») d'acquérir la totalité des actions ordinaires de Canada-Vie le 5 mai dernier. La transaction devrait être effective le 10 juillet 2003.

Selon les modalités de l'offre, les actionnaires de Canada-Vie peuvent choisir de recevoir pour chaque action ordinaire de Canada-Vie détenue, l'un ou l'autre des choix suivants :

- 44,50\$ en espèces ;
- 1,1849 action ordinaire de Lifeco;
- 1,78 action privilégiée de premier rang et de série E à dividendes non cumulatifs de 4,80% de Lifeco ;
- 1,78 action privilégiée de premier rang et de série F à dividendes non cumulatifs de 5,90% de Lifeco.

Ces choix sont soumis à des montants plafonnés et à une répartition proportionnelle.

Il est prévu que la période de choix des actionnaires de Canada-Vie se terminera le 3 juillet 2003.

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél.: 416-367-2463
Bureau 700
3ième étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél.: 514-871-3545

 Tél.: 416-367-2463
 Tél.: 514-871-3545

 Téléc.: 416-367-2473
 Téléc.: 514-871-3530

www.cdcc.ca



Un choix par défaut sera établi après la date limite pour les choix et sera composé d'espèces, d'actions de Lifeco ou d'une combinaison des deux selon le montant de contreparties restantes dans chacune des catégories après l'exécution des choix valides faits par les actionnaires de Canada-Vie.

LE RAJUSTEMENT DE CONTRAT POSSIBLE SUIVANT EST BASÉ SUR <u>L'INFORMATION</u> <u>CI-DESSUS DONT DISPOSAIENT À CE MOMENT LA CDCC ET BOURSE DE MONTRÉAL INC.</u> DES MODIFICATIONS PEUVENT Y ÊTRE APPORTÉES SI DE L'INFORMATION ADDITIONNELLE DEVIENT DISPONIBLE OU SI DES CHANGEMENTS IMPORTANTS SONT EFFECTUÉS AUX CONDITIONS DU PLAN D'ARRANGEMENT.

Détails du rajustement

Le livrable du nouveau contrat sera composé du choix par défaut établi après la date limite pour les choix.

Le Comité d'ajustement de CDCC précisera le contenu de l'ajustement de contrat à l'expiration du délai imparti aux actionnaires de Canada-Vie.

Michel Favreau Premier Vice-Président et Chef de la Compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest Bureau 700 Toronto, Ontario M5H 2M5 Tél.: 416-367-2463 Téléc.: 416-367-2473 800, square Victoria 3ième étage Montréal (Québec) H4Z 1A9 Tél.: 514-871-3545 Téléc.: 514-871-3530

www.cdcc.ca